INNOVATIONS ET RÉSEAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRED)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'association IRED est fière de vous présenter son rapport d'activités 2020 qui met en exergue des résultats concrets auprès de femmes et d'hommes, jeunes et moins jeunes, qui luttent pour améliorer leurs conditions de vie et de travail dans des contextes difficiles marqués par des risques multiples touchant la production, la commercialisation, la santé et la dignité humaine au sens large.

En 2020 l'IRED a facilité, en coopération avec des partenaires locaux, des réalisations concrètes auprès de femmes et d'hommes au Burkina Faso et au Burundi. Le nombre de bénéficiaires directs est modeste, environ 800, mais les résultats sont là. Ils sont détaillés dans ce rapport.

Nous honorons ces personnes qui s'engagent pour débuter et améliorer leurs actions de développement. Nous honorons également les professionnels des associations, unions et institutions avec lesquelles l'IRED collabore, et qui travaillent au quotidien aux côtés des populations bénéficiaires dans des contextes difficiles.

Cette année s'ajoute les risques et contraintes liés à la pandémie de la Covid-19. Celle-ci a limité les activités déployées en 2020. L'activité des projets s'est poursuite peu ou prou normalement malgré les limitations de déplacements en vigueur dans de nombreux pays. Cependant les séquelles que cette pandémie entraîne seront bien présentes dans les années à venir.

Selon la Banque mondiale la pandémie va pousser le taux de pauvreté extrême à 9,1 pour cent de la population mondiale en 2020 depuis 7,9 pour cent en 2019, soit environ 100 millions de personnes en plus. L'échéance fixée par les Nations Unies pour 2030, notamment zéro pauvreté et zéro faim, est menacée.

L'aide publique au développement en 2020 s'est élevée à 161 milliards de dollars (EU) soit 0,32 pour cent du revenu national brut pour l'ensemble des pays donateurs, et 0,48 pour cent pour la Suisse. Ce montant, en augmentation en termes réels, est à comparer aux 16,000 milliards de dollars mobilisés mondialement en dépenses publiques de soutien en réponse à la pandémie, soit 1 pour cent ! La solidarité en matière vaccinale afin de juguler la pandémie du Covid est loin d'être au rendez-vous !

Nous remercions très sincèrement nos partenaires financiers via la Fédération genevoise de coopération (FGC) ainsi que tous les membres de l'IRED qui ne ménagent pas leurs efforts tout au long de l'année pour faire fonctionner et fructifier notre association.

Philippe Egger 12 mai 2021
Président

LES PROJETS APPUYÉS PAR L'IRED APPORTENT DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Les projets appuyés par l'IRED en 2020 sont au nombre de trois dont deux au Burundi et un au Burkina Faso. Ces projets sont gérés localement par des partenaires de longue date de l'IRED avec des équipes de professionnels qui mènent leurs tâches dans des contextes souvent adverses caractérisés par des situations politiques instables, les difficultés récurrentes de communication et de déplacements et la concurrence des grands opérateurs poursuivant des objectifs semblables mais avec des approches différentes.

APPUI AUX ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, BURKINA FASO ET CAMEROUN (JUILLET 2017-JUIN 2020, CHF 375,000 DE LA FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION ET 53,000 MOBILISÉS LOCALEMENT)

Ce projet terminé en juin 2020 est mis en œuvre par l'Institut Panafricain de Développement de Ouagadougou sous la direction de Sylvestre Ouedraogo. Au Burkina Faso le projet a formé 67 leaders (dont 51 pour cent de femmes) de 30 entreprises de l'économie sociale et solidaire. Ces leaders ont reçu une formation initiale, puis ont été suivis et appuyés par le projet pendant 3 années. Plusieurs plateformes numériques (site internet, page Facebook, groupe d'échanges WhatsApp) ont été créées pour faciliter les échanges d'information, d'expériences et de savoirs entre les participants. L'évaluation indépendante menée en février 2020 a conclu à l'atteinte des résultats du projet avec des marges d'amélioration. Les domaines mentionnés par les participants interrogés à cette occasion comme ayant le plus d'impact concerne le marketing des produits, les techniques de recherche de financement, la gestion du personnel et l'organisation et la gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les marges de progression concernent principalement les méthodes de démultiplication des formations offertes. Un des objectifs du projet est d'amorcer la création d'une chambre de l'économie sociale et solidaire qui porterait la voix de ces entreprises. Cette future chambre pourrait également offrir des formations certifiées par le biais d'un réseau de formateurs agrées. Ce mécanisme permettrait une plus large diffusion des formations offertes.

Avec l'appui du même projet l'Institut Panafricain de développement de Douala a formé au Cameroun 305 leaders d'entreprises à vocation économique et sociale, dont 105 femmes en 2017-18. Cependant le projet n'a pas atteint ses objectifs par défaut de mise en place d'un mécanisme de suivi et d'accompagnement de ces entreprises suite à des difficultés internes à l'Institut et au grave accident de circulation qui a durablement éloigné le responsable du projet.

Le potentiel de développement et d'accompagnement des entreprises de l'économie sociale et solidaire est très important. La demande est forte. Les premiers résultats enregistrés par le projet, notamment au Burkina Faso, justifient pleinement la poursuite de cette action. Une nouvelle proposition a par conséquent été préparée. Cependant son examen a été suspendu entre juin et décembre 2020 et conditionné à l'issue d'une procédure d'examen institutionnel de l'IRED engagé par la FGC (voir plus bas). La préparation d'une nouvelle soumission de projet était en cours au début de 2021.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'EMPLOYABILITÉ ET D'AUTO-EMPLOI DES JEUNES AU BURUNDI : PRO-JEUNES II (JUIN 2018-MAI 2021, CHF 420,000 DE LA FGC, CHF 45,000 MOBILISÉS LOCALEMENT)

Ce projet est mis en œuvre par ADISCO (Appui au développement intégral et à la solidarité sur les collines) sous la direction de Libère Bukobero. L'évaluation externe de ce projet (février 2021) a noté la formation, l'accompagnement et le suivi de 673 jeunes (dont 40 pour cent de femmes) à l'origine de deux PME et 541 activités génératrices de revenus, avec 794 emplois temporaires et 258 permanents. Les revenus des jeunes entrepreneurs ont augmenté en moyenne de 28 pour cent. Les jeunes ont été accompagnés à s'engager dans des filières dites novatrices dans l'agriculture, à 70 pour cent, et 30 pour cent pour le non-agricole. Les filières novatrices dans l'agriculture reposent sur des cultures à fort potentiel de vente (piments, condiments et fruitiers notamment). Ces filières novatrices ont été identifiées afin de susciter l'intérêt des jeunes à l'agriculture en générant des revenus monétaires leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie.

Le rapport d'évaluation souligne tout l'intérêt de la formation psycho-humaine déployée par ADISCO permettant aux jeunes de reprendre confiance en eux et de se lancer dans des initiatives entrepreneuriales. La valeur des échanges entre les jeunes, par des visites, des transmissions d'expériences et de connaissances est soulignée. Le rapport salue la qualité des animateurs dans l'appui aux techniques de production agricole, mais note que ces appuis sont moins performants en matière de développement entrepreneuriale et de commercialisation. Les femmes sont nettement plus dynamiques dans ces derniers domaines et prennent davantage d'initiatives. Pour le volet non-agricole, l'accompagnement des petites entreprises est plus difficile, malgré quelques réussites notoires, en raison de la concurrence plus forte présente en milieu urbain. Les risques sont plus élevés en ville pour de nouvelles initiatives entrepreneuriales.

Une nouvelle phase de ce projet a été soumise à la FGC en mars 2021. Cette phase portera notamment sur une réelle autonomie de la Maison des entrepreneurs établie par ADISCO.

L'appui à l'emploi des jeunes représente un défi majeur en Afrique. Pour d'initiatives existent, mais peu réussissent. Ce projet démontre des résultats concrets et une méthode d'accompagnement qui fait ses preuves.

PROMOTION DE L'AGROÉCOLOGIE PAR LA FORMATION ET LE PLAIDOYER (PAFOP) (SEPTEMBRE 2019-AOÛT 2022, CHF 440,800 DE LA FGC, 38,000 MOBILISÉS LOCALEMENT)

Ce projet est mis en œuvre par l'Union Haguruka des coopératives multi-filières (UHACOM) au Burundi et la Fédération des Organisations Paysannes au Kivu en RDC. Un premier rapport intermédiaire a été soumis en janvier 2021.Les activités de ce projet au Burundi et en RDC ont été ralenties par la pandémie Covid-19 du fait des difficultés de circulation et de la fermeture de la frontière entre les deux pays. Malgré ces contraintes les activités ont bien avancé dans l'identification des pratiques agroécologiques, l'élaboration d'un manuel et la formation des paysans et paysannes. Des actions de plaidoyer pour la promotion de l'agroécologie ont été menées dans un contexte adverse de priorité donnée à l'agriculture intensive en intrants synthétiques.

L'enjeu de ce projet est double. D'une part, mettre en place un mécanisme de formation des paysans et paysannes à partir d'une collaboration entre agronomes de terrain et paysans/paysannes formateurs. D'autre part faire la démonstration que les exploitations paysannes agroécologiques sont rentables, et amener sur cette base les pouvoirs publics à appuyer cette voie du développement agricole. Permettre aux exploitations paysannes de produire mieux et davantage, par le biais de pratiques agroécologiques maîtrisées par les paysans et les paysannes, est une voie de développement stratégique pour le Burundi et les pays pauvres en général. Mais les vents contraires soufflent toujours !

LES RAPPORTS FINAUX DE DEUX PROJETS ACCEPTÉS PAR LE BAILLEUR

Les rapports finaux de deux projets ont été acceptés par la FGC et donc formellement clos. Il s'agit d'un projet d'appui au développement local au Cameroun, terminé en juin 2018, et d'un projet d'appui à la production de cacao bio, également au Cameroun, terminé en février 2019.

L'IRED a accepté de rembourser à la FGC une somme de CHF 15,500, reliquat non-dépensé par le projet appui au développement local. Cette somme devrait être remboursée prochainement à l'IRED par l'Institut Panafricain de Développement de Douala.

EXAMEN INSTITUTIONNEL DE L'IRED PAR LA FGC

En juin 2020 la FGC a informé l'IRED d'une procédure d'examen institutionnel. Celle-ci permet au bailleur de s'assurer que l'organisation membre (l'IRED) remplie toutes les conditions institutionnelles de fonctionnement requises d'une association selon le Code civil suisse (articles 60 et suivants). Cette procédure a occasionné plusieurs réunions entre la FGC et l'IRED et de nombreux échanges entre les mois de juin et décembre 2020. Le 23 décembre 2020 la FGC informait l'IRED de la conformité de son fonctionnement aux dispositions requises. La FGC notait cependant deux critères de la FGC pour ses organisations membres. Le comité exécutif de l'IRED devait être l'expression d'un « ancrage genevois » soit une majorité de membres devait être genevois ; par ailleurs la FGC attirait l'attention sur les liens d'intérêts entre les membres d'une même famille qui pourrait entraîner une obligation de récusation dans les réunions des instances.

A la suite de cet examen l'IRED a partiellement renouvelé les membres de son assemblée générale en 2020 et en 2021.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020

Les comptes 2020 ont été audités par le Cabinet Beau HLB SA. Le rapport d'audit en date du 25 mars 2021 est reproduit ci-après. L'exercice 2020 se conclut par une perte de CHF -6,615. Cette perte traduit plusieurs soldes de projets absorbés par l'IRED ainsi que le remboursement à la FGC et pour le compte de l'IPD Douala d'un montant de CHF 15,502. Les loyers impayés de la Fondation IPD qui occupe une partie des locaux de l'IRED à Genève sont intégrés à l'actif du bilan sous la ligne « débiteurs ».

Les charges administratives de l'IRED s'élèvent à CHF 24,677 et les recettes pour gestion de projets à CHF 27,275. Les seules recettes de l'IRED lui permettant d'honorer ses charges de fonctionnement proviennent de la gestion des fonds confiés par la FGC à l'IRED pour le financement de projets de développement. L'équilibre financier de l'IRED reste précaire lorsque les financements de projet viennent à diminuer, comme ce fut le cas en 2020, et le sera en 2021.

BEAU HLB

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Comité de l'Association
IRED.ORG – Genève

Genève, le 25 mars 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de INNOVATION ET RESEAU POUR LE DEVELOPPEMENT, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, qui présentent un Bilan de 164'210.27 CHF et un résultat déficitaire de 6'615.24 CHF ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP, et ne sont pas en conformités avec la loi et les statuts.

BEAU HLB (AUDIT) SA

Mehmet Cem ÜNAL
Réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)

INNOVATION ET RESEAUX POUR LE DEVELOPPEMENT (IRED.ORG)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

				Rappel 2019
ACTIF				
Actifs circulants				
Caisse		10,00		438,91
CCP		148 005,43		50 170,03
Union de Banques Suisses		-		53 431,92
Débiteurs		16 194,84		16 731,88
TOTAL ACTIFS		**164 210,27**		120 772,74
PASSIF				
Fonds étranger à court terme				
Créanciers et passifs transitoires		3 217,00		11 042,45
Fonds affectés				
Fonds affectés FGC (Voir tableau)	90 825,25	-	32 947,03	
Provision pour actions futures	39 964,99	130 790,24	39 964,99	72 912,02
Fonds propres				
Surplus net au 01.01.2020	36 818,27		18 753,65	
Excédent (Perte) de l'exercice	-6 615,24	30 203,03	18 064,62	36 818,27
TOTAL PASSIFS		**164 210,27**		120 772,74

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020
(Période du 1er janvier au 31 décembre 2020)

PRODUITS				
Produits de fonds affectés (Voir annexe)				
Financement FGC - affecté	321 724,00		355 944,00	
	-	321 724,00	-	355 944,00
Autres produits d'exploitation				
Ventes de manuels	-		444,05	
Autres recettes propres	-	-	6 141,40	6 585,45
		321 724,00		362 529,45
CHARGES				
Charges directes de projets (Voir annexe)		218 200,00		326 474,00
Frais administratifs				
Frais de personnel	1 054,47		3 050,00	
Pertes sur projets	9 212,75		-	
Frais de secrétariat	17 254,50		18 290,10	
Gestion de l'Association	5 311,30		5 451,34	
Information, Site Internet, etc.	1 057,22		2 010,64	
	-	33 890,24	-	28 802,08
		252 090,24		355 276,08
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		**69 633,76**		7 253,37
Allocations aux fonds affectés		-321 724,00		-355 944,00
Utilisation des fonds affectés		218 200,00		326 474,00
Utilisation des fonds affectés pour frais de gestion		27 275,00		40 281,25
EXCEDENT (PERTE) DE L'EXERCICE		**-6 615,24**		18 064,62

DÉVELOPPER L'AFRIQUE AUTREMENT : UN LIVRE DE FERNAND VINCENT

Au début de 2021 Fernand Vincent, fondateur de l'IRED, a publié un nouvel ouvrage « Développer l'Afrique Autrement » L'Harmattan, 2020. L'auteur part du constat que « nous réalisons de trop petits projets pour influencer un développement alternatif …. » et qu'il faut concevoir des modes d'action permettant le passage du micro au meso puis au macro. De nombreux exemples sont cités par l'auteur de telles actions qui impulsent des changements à échelle qui améliorent durablement la situation des populations pauvres.

Bernard Njonga, disparu prématurément au début de 2021, avait déjà puissamment fait la démonstration que les mobilisations de la société civile peuvent amener des changements significatifs. La campagne menée en 2001-3 contre l'importation de poulets congelés au Cameroun avait connu un grand succès.

L'IRED a toujours défendu un développement issu des actions menées par les personnes elles-mêmes, organisées en conséquence, pour des objectifs fixés par elles. Les projets peuvent appuyer, temporairement, ces actions, mais en aucun cas, se substituer à celles-ci. Le développement ce sont les personnes, pas les projets!

Le livre de Fernand Vincent vient utilement nous rappeler ces vérités premières.

Les options de développement des pays pauvres, notamment en Afrique, se sont singulièrement assombries dans le sillage de la pandémie de la Covid-19. La pauvreté augmente rapidement à nouveau et les niveaux de vie reculent.

La communauté internationale propose des effacements et des allongements de la dette qui seront bien utiles pour de nombreux pays. L'aide publique au développement progresse mais marginalement, dans certains pays riches comme la Suisse. Les projets qui canalisent cette aide sont des instruments d'appui mais pas nécessairement de développement au sens de l'IRED. Les exigences administratives de plus en plus contraignantes imposées par les bailleurs transforment ces projets en un exercice de contrôle des risques alors que les vrais risques sont entièrement assumés par les populations bénéficiaires.

La mobilisation de la société civile, des organisations populaires, des organisations de paysans et paysannes, est donc plus nécessaire que jamais. C'est elle qui permettra à l'Afrique et aux pays pauvres d'avancer dans un développement maîtrisé par les populations.

FONCTIONNEMENT DE L'IRED

Les tâches de suivi des projets sont principalement assumées par Deogratias Niyonkuru à partir du Burundi.

Le site web de l'IRED est géré par l'association Yam Pukri à Ouagadougou. Fernand Vincent assure l'approvisionnement de la page web de l'IRED en nouvelles et informations. Le site IRED.ORG est un outil de partage d'informations sur le développement conformes aux valeurs et orientations de l'IRED. Il est régulièrement consulté par 150 visites/jour en moyenne. Le site permet de diffuser aisément auprès d'un réseau de personnes et d'institutions, notamment en Afrique, des informations en relation avec des pratiques innovantes de développement.

Les tâches de secrétariat sont principalement assurées par Philippe Egger avec un soutien constant d'Alain Vergeylen.

ORGANES DE L'IRED

L'IRED est dirigé par un comité exécutif composé de quatre membres (Deogratias Niyonkuru, responsable Afrique, Fernand Vincent, Alain Vergeylen, trésorier et Philippe Egger, Président). L'IRED est une association dont tous les membres sont volontaires. L'IRED ne verse aucun salaire.

L'assemblée générale de l'IRED a été renouvelée partiellement en 2020 et elle le sera à nouveau en 2021 avec la participation de nouveaux membres.

REMERCIEMENTS

L'IRED et ses partenaires terrains remercient la Fédération Genevoise de Coopération, la Direction du Développement et de la Coopération, l'Etat de Genève, la Ville de Genève, ainsi que les communes de Lancy, Onex, Vernier, Versoix, et Veyrier pour leur soutien financier à nos réalisations.